

Direction Générale des Douanes



NOTE DE SERVICE N° 216 / DGD/DU 26 DEC 2012
(DIFFUSION GENERALE)

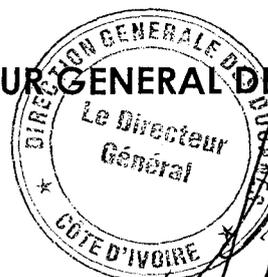
Objet : Changement de dénomination

J'ai l'honneur d'informer l'ensemble du service et des usagers que la société **INTERNATIONAL TROPIC TRANSIT** (agrément n° **00240 V**) a changé de dénomination sociale par décision de l'associé unique en date du 22 novembre 2012. Elle s'appelle désormais **NOUVELLE AFRIQUE TRANSIT ET TRANSPORT**.

Par ce fait, les obligations de la société **International Tropic Transit**, vis-a-vis de l'Administration des Douanes, sont transférées d'office à la Société **Nouvelle Afrique Transit et Transport**.

J'invite en conséquence, tous les services à mettre à jour leur registre pour tenir compte de ce changement.

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES



Col. Maj. Issa COULIBALY